

discours

Intervention de Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Jeudi 31 août 2006

Conférence de presse de rentrée scolaire

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver après ces quelques semaines de vacances, bien méritées pour nous tous.

Nous voilà donc prêts à affronter les mois qui viennent avec une énergie nouvelle !

Vous savez que la rentrée a déjà eu lieu dans certaines écoles qui pratiquent la **semaine de quatre jours** : j'étais lundi dans la Somme pour assister à l'une de ces rentrées anticipées, et je serai demain dans le Gard.

Dans tous les autres établissements scolaires, la **rentrée des enseignants** a lieu demain. Je souhaite rendre hommage à leur travail, et **leur souhaiter une bonne reprise !**

Quant aux élèves, ils rentreront lundi prochain – et je serai évidemment avec eux et avec leurs enseignants pour ce grand jour.

Au total, ce sont près de **12.400.000 élèves** qui ont repris ou vont reprendre le chemin des classes, accompagnés par plus de **1.300.000 personnels**, dont **884.000 enseignants !**

Les professeurs, directeurs d'école, chefs d'établissement, les personnels des académies : **tous ont travaillé pour préparer soigneusement cette rentrée, et je les remercie.**

Cette rentrée devrait donc se dérouler globalement **dans des conditions tout à fait satisfaisantes**. Il y aura forcément ici où là des problèmes très localisés, mais je rappelle, pour vos lecteurs et auditeurs, qu'il y a **520.000 classes** en France !

La rentrée sera aussi l'occasion d'un autre épisode « traditionnel » : les **querelles sur les moyens accordés à l'Éducation nationale !**

Je voudrais donc rappeler quelques chiffres à tous ceux qui crient à la « casse du service public ».

On nous promettait déjà en 2005 la « rentrée la plus calamiteuse », et tous les observateurs l'ont jugée plutôt bonne.

Pour 2006, je rappelle que notre budget s'élève à **58,5 milliards d'euros**. Soit une progression de + 3,65 % (le double de l'inflation). **Un niveau de crédits jamais atteint !**

L'Education nationale reste donc, et de loin, le premier budget de la Nation !

Nous créons pour cette rentrée 200 dispositifs-relais supplémentaires pour les élèves en difficulté, et 200 unités pédagogiques d'intégration pour les enfants handicapés.

Nous avons dégagé **des moyens sans précédent** en faveur de l'éducation prioritaire, avec 1.000 enseignants supplémentaires, 3.000 assistants pédagogiques, 300 emplois d'infirmière. Nous avons autorisé les directeurs d'école à recruter 50.000 **emplois vie scolaire** pour les assister.

Nous avons fait passer de 28.500 à 100.000 le nombre des **lycéens boursiers au mérite**, et nous avons augmenté le montant de leur bourse.

Rien que pour 2006, l'Education nationale propose 89.000 recrutements, et seulement pour l'enseignement scolaire. Elle est, de loin, **le premier employeur de France**.

Alors, c'est vrai, certains départs en retraite n'ont pas été remplacés, car **nous avons adapté les moyens aux besoins réels**. Les Français doivent savoir que **nous utilisons au mieux les moyens qu'ils nous confient**.

Pour cette rentrée, nous **augmentons d'un millier** le nombre de recrutements de professeurs dans le premier degré, **car les effectifs d'élèves augmentent eux aussi**.

Dans le secondaire, nous avons choisi de ne pas remplacer 1383 enseignants partant à la retraite. Nous aurons donc à cette rentrée un peu plus de 390.000 professeurs.

Nous avons décidé de ne pas remplacer certains enseignants pour une raison simple : les élèves sont moins nombreux dans les collèges et les lycées !

Si nous avons agi selon des critères mathématiques, nous aurions supprimé davantage de postes ! Nous ne l'avons pas fait, parce que nous avons choisi de laisser des moyens **pour renforcer l'encadrement pédagogique, en particulier pour les élèves défavorisés !**

Le taux d'encadrement des élèves est stable !

Ceux qui parleraient d'une école en danger sont donc des agitateurs d'épouvantails à court d'idées !

Les propos de ces détracteurs m'inspirent une autre remarque : **raisonner uniquement en termes de moyens, c'est, comme on dit, un peu court !**

Quand on veut sérieusement traiter la question de la réussite des élèves, il faut parler de **méthodes d'apprentissage, de contenus, d'adaptation aux situations difficiles**.

Bref, il faut poser les **vraies questions**, faire des **propositions**, c'est-à-dire **affronter le réel !**

Moi, je veux m'occuper d'abord du concret, c'est-à-dire des élèves et de leur réussite !

Avant les vacances d'été, je vous avais exposé les 22 chantiers qu'avec François Goulard nous avons ouverts pendant la dernière année scolaire et universitaire.

Beaucoup des nouvelles dispositions entrent en vigueur dès cette rentrée scolaire.

Je cite rapidement les plus importantes :

- c'est la première rentrée des « réseaux ambitions réussite » ;
- la première rentrée pour les apprentis juniors ;
- pour la première fois, les élèves de collège auront une note de vie scolaire ;
- le socle commun de connaissances devient la nouvelle référence pédagogique ; l'acquisition de ses premiers éléments va être évaluée en CE1 ;
- les nouveaux programmes de lecture entrent en vigueur ;
- l'enseignement de découverte professionnelle est proposé dans tous les collèges ;
- nous nous donnons de nouveaux moyens de prévenir la violence ;
- les directeurs des écoles de plus de 4 classes bénéficient tous d'une décharge ;
- les effectifs des classes de langue vivante sont allégés dans toutes les classes de terminale ;
- et enfin les parents auront dès cette rentrée une place mieux reconnue à l'école.

Il y a donc un vrai foisonnement d'initiatives, **qui convergent toutes vers un objectif central : la réussite des élèves.**

Et cette réussite, elle est déterminée par quatre conditions fondamentales.

Pour réussir, il faut que les élèves :

- disposent des bonnes méthodes pour acquérir les savoirs fondamentaux ;
- aient des chances égales ;
- puissent étudier sereinement ;
- enfin, il faut que les parents s'impliquent dans la réussite scolaire de leurs enfants.

Aujourd'hui, j'aimerais vous montrer comment, sur ces quatre thèmes majeurs de la rentrée 2006, nous voulons faire réussir tous les élèves.

1) Les savoirs fondamentaux

Je commence par l'acquisition des savoirs fondamentaux.

a) Le socle commun

La grande nouveauté de la rentrée, c'est **l'entrée en vigueur du décret du 11 juillet 2006 sur le socle commun.**

L'esprit relativement consensuel de son élaboration mérite d'être souligné.

Je l'ai déjà dit : tous doivent connaître le socle. Les élèves naturellement, les enseignants, et aussi les parents.

Pour vérifier que les élèves connaissent les premiers éléments des savoirs définis par le socle, j'ai demandé que soit mise en place une **évaluation au début du CE1 pour la lecture, l'écriture et le calcul.** Cette évaluation aura lieu pour la première fois en octobre.

Les élèves en difficulté se verront proposer un programme personnalisé de réussite éducative afin de combler **au plus tôt** leur retard.

Cette évaluation en CE1 sera complétée l'an prochain par deux autres paliers : à la fin de l'école primaire, et à la fin du collège. Au moment du brevet, on vérifiera l'acquisition des sept piliers du socle commun.

Dès cette année, **la note de vie scolaire** permettra d'encourager l'acquisition au collège des compétences sociales et civiques inscrites dans le socle.

On dit souvent que les jeunes ont besoin de repères : eh bien en voici un !

Pour que les parents connaissent eux aussi le socle, j'ai souhaité qu'il soit **publié dans une édition à grande diffusion**. Des exemplaires sont à votre disposition.

Ce petit livre est intitulé « **Tout ce que nos enfants doivent savoir** », afin de souligner que le socle **concerne aussi les parents**. En lisant ce petit livre, les parents sauront, très concrètement, **ce que leurs enfants doivent savoir et vont apprendre** .

Et d'abord, pour que les enseignants connaissent le socle, nous allons en faire **un point de passage obligé de leur formation**.

Ce sera un élément essentiel de la rénovation de la formation des maîtres. Le Haut Conseil de l'Éducation me remettra ses recommandations sur ce sujet d'ici quelques semaines. Nous y travaillons dans un esprit d'écoute et de concertation très positif.

Avec le socle, nous savons maintenant ce que doivent apprendre tous les élèves. Nous savons où nous allons. Le socle, **c'est donc un principe directeur**.

C'est aussi un principe organisateur, car il permet **d'en finir avec le compartimentage des programmes**. Désormais, nous savons quel est **le point de convergence vers lequel tendent toutes les disciplines enseignées**.

Principe directeur et organisateur, **le socle est aussi un principe fédérateur** : il redonne son sens à la notion d'une **culture commune**, ciment de notre société.

J'ai dit que la mise en œuvre du socle commun était un moment historique pour l'Éducation nationale : je le pense effectivement.

Et je compte bien poursuivre mon action **en adaptant prochainement les programmes de l'école primaire au contenu du socle**.

L'enseignement de la **grammaire**, de l'**orthographe**, du **calcul** en seront les prochaines étapes, comme l'a recommandé le Haut Conseil de l'Éducation.

b) La lecture

J'aimerais maintenant dire un mot des **méthodes d'apprentissage**.

Car il ne servirait à rien d'afficher, dans le socle commun, de belles ambitions concernant la maîtrise de la langue française si nous n'avons pas les méthodes nécessaires pour y parvenir !

C'est pourquoi l'arrêté du 24 mars 2006 sur la lecture a modifié les programmes du CP.

Désormais, **seule vaut la méthode d'apprentissage de la lecture qui se fonde au départ sur le déchiffrement syllabique des mots**.

Je sais que cette modification fait encore aujourd'hui l'objet d'un débat aussi vif qu'inutile !

Cette modification est pertinente. Elle devenait urgente !

Elle est avant tout **pragmatique**. Nous savons que près de 20% des jeunes éprouvent des difficultés de lecture en entrant en 6^{ème}.

Eh bien, moi je n'accepte pas que des élèves entrent en 6^{ème} sans savoir lire correctement.
Le problème doit être réglé en amont, le plus tôt possible.

Cet échec **n'est pas dû aux enseignants ni aux effectifs**, puisqu'on a récemment tenté d'alléger les classes de CP, sans noter aucun changement dans les résultats.

Le problème réside donc bien dans la **méthode** encore trop souvent appliquée.

En outre, les spécialistes des neurosciences nous expliquent que la méthode syllabique est la plus conforme aux mécanismes cérébraux des débuts de l'apprentissage.

Alors, est-ce que l'Education nationale doit rester sourde aux enseignements de la science ?

Ma réponse est : bien évidemment non !

L'Education nationale elle-même enseigne le respect des vérités rationnellement ou expérimentalement démontrées. **Il faudrait que ceux qui critiquent la circulaire s'en souviennent un peu !**

On m'accuse quelquefois de vouloir négliger l'accès au sens des mots, au profit d'un apprentissage mécanique, le « B-A-BA » dans ce qu'il a de plus pauvre.

C'est un reproche sans fondement ! Car le sens des mots, les enfants commencent à y accéder **avant** le CP, par l'apprentissage oral.

Qu'est-ce qu'il leur reste à acquérir alors ? Eh bien la **capacité à déchiffrer**, laquelle suppose un entraînement. Et tout entraînement suppose la **décomposition des difficultés**.

Le B-A-BA n'est donc pas une fin en soi : il vise à **construire des automatismes**, qu'on oublie ensuite ! De même, le sportif commence par décomposer un mouvement qu'il fera ensuite sans plus y penser, pour se concentrer sur la précision et la rapidité de son geste. **Le but du B-A-BA, c'est de se faire oublier au profit du sens !**

Je prendrai une dernière image : il en est de la lecture un peu comme de la conduite automobile.

Pour aller quelque part, il faut suivre un sens, une direction. Mais on ne peut pas le faire sans avoir appris méthodiquement les mouvements qui permettent de libérer le frein, d'enclencher une vitesse, etc.

Les exercices de déchiffrage sont donc pour les élèves ce que sont les exercices de conduite pour les automobilistes apprentis !

J'aimerais donc dire à mes critiques : soyons, si vous le voulez bien, un peu pragmatiques.

Cessons de nous quereller sur les mots ! Méthode globale ou semi-globale : tout cela est du passé désormais, et nous devons regarder vers l'avenir. En tout cas, c'est ce que j'essaie de faire pour ma part !

Je suis persuadé que les parents et les enseignants comprendront vite que toute l'agitation entretenue autour de ce sujet est totalement vaine, et que **seul l'intérêt des enfants a guidé mon action**.

C'est parce que je suis persuadé que la circulaire du 3 janvier 2006 sur la lecture est favorable à la réussite des élèves que j'attacherai une attention particulière à son application dans toutes les écoles.

2) Egalité des chances

J'en viens à l'**égalité des chances**, qui est la deuxième grande condition de la réussite des élèves.

Jeudi dernier, à l'Ecole normale supérieure, le Premier Ministre a rappelé toute l'importance qu'il accordait à la promotion de l'égalité des chances.

Quand les élèves ont le sentiment que tout est joué, que l'école ne leur donne aucune perspective nouvelle, que la République est incapable de les aider à monter dans l'ascenseur social, **alors, oui, le pacte républicain est en danger !**

Car le sentiment d'exclusion commence à ce point précis, et il nourrit ensuite le rejet du pacte social lui-même.

Au début des années 50, près de 30% des élèves des grandes écoles étaient issus de familles d'ouvriers ou d'employés. Ils ne sont plus que 10% aujourd'hui !

Que faire, alors ?

D'abord, promouvoir le mérite.

Cette année, j'ai voulu que la promotion par le mérite retrouve toute sa place à l'Education nationale.

Naturellement, nous continuerons à aider sans distinction **toutes** les familles qui ont des difficultés financières. C'est le but de l'allocation de rentrée scolaire et des nombreuses bourses qui existent.

Mais l'Education nationale a aussi le devoir de distinguer par une aide tous ceux qui par leurs efforts ont montré qu'ils étaient attachés à l'ambition scolaire, qu'ils voulaient réussir.

Nous avons donc décidé **un effort sans précédent en faveur des bourses au mérite.**

Pour cette rentrée, **nous passons donc de 28.000 à 100.000 boursiers au mérite dans les lycées.**

C'est non seulement un effort financier considérable, mais encore **un signe évident de notre volonté de relancer l'ambition scolaire.**

Cela vaut aussi pour l'éducation prioritaire. C'est pourquoi, dès cette rentrée, les élèves des collèges « ambition réussite » qui ont obtenu la mention très bien au brevet des collèges **ont pu demander leur affectation dans un lycée de leur choix. Et certains l'ont fait** (12% des élèves concernés).

Pour promouvoir l'égalité des chances, il faut ensuite relancer l'éducation prioritaire.

Rappelons que notre effort pour l'éducation prioritaire concerne **tous** les établissements, et pas seulement ceux qui sont classés comme « réseau ambition réussite » !

Mais en matière d'éducation prioritaire, le pire serait de se laisser gagner par la routine, alors même que les problèmes nécessitent réactivité et adaptation !

Nous avons décidé, vous le savez, de **concentrer notre action** sur les établissements des réseaux ambitions réussite.

En septembre, les 249 réseaux seront opérationnels, avec leurs moyens spécifiques : 1000 enseignants référents, une infirmière par collège, 3000 assistants pédagogiques en cours de recrutement, et 200 dispositifs relais supplémentaires.

Cette année sera donc décisive pour l'éducation prioritaire, et je porterai naturellement une attention particulière aux résultats de notre action dans ce domaine.

Pour promouvoir l'égalité des chances, il faut également mieux intégrer les élèves handicapés.

L'année 2005-2006 a connu **un renforcement sans précédent des moyens** en faveur de la scolarisation des jeunes handicapés.

6500 auxiliaires de vie scolaire lui sont désormais affectés.

Pour cette rentrée, 200 nouvelles unités pédagogiques d'intégration sont créées en collège et lycée.

Enfin, un effort tout particulier est fait en faveur d'un **suivi personnalisé**. Chaque enfant handicapé sera désormais suivi tout au long de sa scolarité par un « enseignant référent ».

Promotion du mérite, relance de l'éducation prioritaire, scolarisation attentive des élèves handicapés sont donc trois grands axes de notre action en faveur de l'égalité des chances.

3) la sérénité des études

J'en viens maintenant à la sérénité des études, mon troisième point.

Pouvoir étudier sereinement, **c'est un droit fondamental de tout élève. C'est la condition première de l'apprentissage.**

La violence, elle est dans la société : **ce n'est pas l'école qui engendre la violence ; ce ne sont pas les établissements** qui engendrent la violence. Mais elle touche tous les acteurs de l'école : les enfants, les enseignants, tous les personnels.

Elle prend de nouvelles formes, je pense en particulier à cette pratique stupide et barbare consistant à filmer un passage à tabac pour mettre ensuite les images sur internet.

La violence à l'école est un fléau, car elle menace tous les enfants, **notamment les plus fragiles** ; elle menace les professeurs **que l'on doit respecter**.

L'an dernier, le système éducatif a été confronté à des événements dramatiques. Je m'étais engagé à redéfinir clairement les règles pour éviter que de tels faits ne se reproduisent.

C'est aujourd'hui chose faite, avec **la circulaire sur la prévention et la lutte contre la violence en milieu scolaire**.

Elle paraît aujourd'hui même au Bulletin officiel de l'Education nationale.

Cette circulaire associe **tous les acteurs de la lutte contre la violence**. Elle a été signée par les ministres de l'Intérieur, de la Justice et de l'Education nationale.

Avec Nicolas Sarkozy et Pascal Clément, nous avons voulu **engager toutes nos forces** pour **améliorer la coordination** et donc l'efficacité de notre combat contre ce fléau.

Sans entrer dans le détail, je rappelle quelques principes forts de notre action.

D'abord, inciter toutes les victimes et **aussi les chefs d'établissement** à **briser la loi du silence**, **en signalant tous les faits**, et **en portant plainte**.

Ensuite, en **rappelant aussi précisément que possible les conduites à tenir face à la violence**.

Pour cela, nous distribuerons en septembre un guide pratique à l'intention des personnels et un mémento pratique destiné aux chefs d'établissement.

Le but, c'est de permettre aux enseignants et aux proviseurs de réagir rapidement et efficacement, **en se servant des outils juridiques adaptés**.

La prise en charge des victimes sera améliorée. Pour les enseignants, les personnels et les parents, chaque académie ouvrira une **permanence téléphonique**.

Les liens des établissements avec les forces de l'ordre seront renforcés. Chaque établissement aura un **correspondant** clairement identifié au sein des services de police ou de gendarmerie.

Comme je l'ai toujours préconisé, **la présence d'un agent des forces de l'ordre** pourra être demandée par le chef d'établissement.

Enfin, un diagnostic de sécurité sera réalisé pour chaque établissement avec la police ou la gendarmerie. Il permettra d'améliorer la **protection et la surveillance**.

Pour lutter contre la violence scolaire, nous devons aussi nous préoccuper des **incivilités**, **avant que n'apparaissent des faits les plus graves**.

De la violence verbale à la violence physique, il y a une frontière que peuvent franchir ceux qu'on a laissé passer un premier seuil.

Ces élèves sont souvent en rupture totale avec les normes de conduite. Et nous savons tous qu'un seul de ces élèves peut à lui seul troubler le travail de toute une classe.

Face à de tels comportements, **il est donc de notre devoir de permettre à l'immense majorité de poursuivre son travail dans la sérénité**.

Ces élèves devront donc être rapidement pris en charge dans des classes-relais. Nous en créons 200 supplémentaires cette année (365 ont fonctionné l'an passé).

A la violence et aux incivilités, qui détruisent les conditions de l'apprentissage, le gouvernement oppose donc **sa volonté de faire respecter les règles**.

Ne l'oublions pas : **quand les règles républicaines sont bafouées, les plus faibles sont toujours les premiers à en pâtir**.

C'est pourquoi j'estime que mon devoir, et celui de tous les agents de l'Education nationale, est **d'opposer l'attitude la plus ferme aux actes de violence**.

4) L'implication des parents dans la réussite de leurs enfants.

J'en viens à présent au quatrième et dernier point, le rôle des parents.

Car les parents jouent eux aussi un rôle fondamental dans la réussite des enfants.

Si les parents d'un enfant ne prêtent aucune attention à son travail à l'école, comment voulez-vous que lui-même accorde à sa réussite un quelconque intérêt ?

Au contraire, quand les parents d'un élève s'intéressent à ses études, suivent ses résultats, en parlent avec les professeurs, **cela change tout au rapport de l'élève avec l'école !**

Il se sent soutenu dans ses efforts, il perçoit mieux l'importance de son travail scolaire. Il n'est plus écartelé entre deux mondes différents, voire étanches : sa famille et l'école. Il comprend alors que ces deux mondes travaillent, si l'on peut dire, main dans la main pour l'aider à grandir.

J'ai donc voulu que **le rôle et la place de parents soient mieux assurés et mieux garantis.**

C'est l'objet de la circulaire qui paraît aujourd'hui même au Bulletin officiel de l'éducation nationale. Elle précise le décret sur les parents du 28 juillet 2006, qui a reçu un avis favorable du Conseil supérieur de l'Education.

Je souligne encore l'esprit constructif des partenaires sociaux, en particulier les trois fédérations de parents d'élèves, pour aboutir au texte consensuel reconnaissant, **pour la première fois dans le code de l'éducation**, le rôle et la place des parents.

Désormais, l'institution scolaire a le devoir **d'inscrire les relations avec les parents parmi ses toutes premières priorités.**

Cela se traduit par des dispositions concrètes :

- le premier conseil d'école ou conseil d'administration de collège et de lycée devra maintenant **inscrire à son ordre du jour les modalités du dialogue avec les parents ;**
- les associations de parents auront droit à un **local, et à des emplacements d'affichage ;** les horaires des réunions **tiendront compte des obligations professionnelles des parents.**

Une attention particulière sera accordée aux parents dans les établissements de l'éducation prioritaire. Pour ceux qui ne parleraient pas bien le français, j'ai demandé qu'on prévoie la **présence d'un interprète** lors des réunions avec les professeurs.

Enfin, j'attache une attention toute particulière à **l'apport des nouvelles technologies pour faciliter le lien entre les parents et l'école.**

Je pense notamment aux **environnements numériques de travail.**

En septembre, lors d'un prochain déplacement à Poitiers, j'annoncerai un **important plan de développement des TICE** qui contribuera à rapprocher les parents et l'école grâce à l'accès internet.

J'arrêterai ici ma présentation, déjà longue, pour laisser place à vos questions.

Mais, vous le voyez, le travail de rénovation de notre maison se poursuit, à un bon rythme.

Acquisition des savoirs fondamentaux, égalité des chances, sérénité des études, rôle des parents : sur tous ces fronts, le ministère est mobilisé, et décidé à avancer, **pour la réussite de tous les élèves.**

C'est l'attente des familles. C'est la mission des équipes. C'est aussi ma priorité pour les mois qui viennent.

Je vous remercie.